



*Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain*

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT  
L'IMPOSITION DES TAXES GÉNÉRALES, SPÉCIALES  
ET MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'un avis de motion relatif au projet de règlement ci-haut mentionné a été déposé au conseil lors de la séance ordinaire **le lundi 12 décembre 2022 à 19 h** à la salle Arc-en-ciel au 22, chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain et qu'il sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil.

\*\*\*\*\*

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce quatorzième jour (14<sup>e</sup>) jour de décembre deux mille vingt-deux (2022).

Maude Tourangeau  
Directrice-générale-greffière-trésorière